SAS METHA'FET
Ferme de Beveaux
52700 ANDELOT-BLANCHEVILLE

A l'intention de Monsieur le Préfet

Objet : dossier demande d'enregistrement

Andelot, le 29/10/.....2018

Notre unité de méthanisation est sise sur la commune d'ANDELOT-BLANCHEVILLE, sur les parcelles cadastrales référencées section C, parcelle n°541 et section ZN, parcelles n° 32-33. Dans le PLU d'ANDELOT-BLANCHEVILLE, ces parcelles sont classés en zone «Agricole » et seules les constructions à usage agricole y sont autorisées.

En cas de cessation de notre activité les installations d'épuration et d'injection de biogaz pourront facilement être démontées. Pour ce qui est des digesteurs et des stockages ainsi que les silos, le gros œuvre est plus conséquent. Deux solutions seront envisageables :

- Réutilisation des ouvrages (silos et cuves) par une exploitation agricole pour du stockage d'ensilage ou du stockage d'effluents,

- Démolition des ouvrages et remise en état des sols pour remise en culture.

THEVENIN Ludovic
Président de la SAS METHA'FET